



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question écrite n° 120550

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des jeunes diplômés en France. Selon le Centre d'analyse stratégique, au cours des sept ans suivant l'obtention de leur plus haut diplôme, seulement 37 % des jeunes diplômés en France ne connaissent aucune période de chômage, contre 55 % des jeunes Allemands. En effet, sur la même période, un bon tiers des jeunes diplômés en France (35 %) font l'expérience du chômage, au moins à deux reprises, contre 29 % des jeunes diplômés allemands. En conséquence, il lui demande de confirmer les résultats avancés par le Centre d'analyse stratégique. D'après l'exemple allemand, il lui demande également de bien vouloir lui donner ses intentions afin que le pourcentage de ces jeunes diplômés en France, qui connaissent une période de chômage après leurs études, diminue.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120550

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2007, page 2568